

SCP d'Avocats ROUDET-BOISSEAU-LEROY-
DEVAINE-BOURDEAU-MOLLE
87, avenue Gambetta à SAINTES
Tél : 05 16 10 60 01 - www.rbl-avocats.com

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Palais de Justice de Saintes, Square Foch

LE VENDREDI 10 NOVEMBRE 2023 À 9 H 30

Sur la commune de Massac (17490), 3, rue du Bois-Saint-Jean, lieu dit « La Gataudière ».
Une maison d'habitation (surface : 119,20 m²) avec préau et grange attenante comprenant :
- Au rez-de-chaussée : pièce principale avec cuisine, chambre, SAS, lingerie, cave, toilettes.
- À l'étage : couloir, trois chambres, salle de bains avec toilettes.
Cour intérieure, chai.
Le tout cadastré section D n° 203 pour 2 a-37 ca et section D n° 204 pour 1 a 32 ca.
Immeuble occupé par propriétaire et DPE : classe F.

A la requête de la : Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Charente-Maritime - Deux-Sèvres dont le siège social est 14, rue Louis-Tardy, 17140 Lagord. Ayant pour avocat la SCP ROUDET-BOISSEAU-LEROY-DEVAINE-BOURDEAU-MOLLE.

Sur la mise à prix de 37000 €

Outre les charges clauses et conditions prévues au cahier des conditions de vente déposé par la SCP ROUDET-BOISSEAU-LEROY-DEVAINE-BOURDEAU-MOLLE au greffe du Tribunal Judiciaire de SAINTES (réf. : 23/00021), où il pourra y être consulté par toute personne intéressée. Les enchères devront être exclusivement portées par un avocat inscrit au barreau du Tribunal de Saintes.
Visite prévue par un membre de la SELARL MORIN-RENARD sur les lieux, le **jeudi 19 octobre 2023 à 10 heures**.

Avis administratifs et judiciaires

Enquêtes publiques

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Concernant le déclassement de l'impasse Rue de Priaires de la commune de Saint-Saturnin-du-Bois

Le public est informé que par arrêté du 19 septembre 2023, le maire de la commune de Saint-Saturnin du Bois, a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative au déclassement de l'impasse située rue de Priaires et faisant partie du domaine public de la commune de Saint-Saturnin-du-Bois, en vue de son aliénation.

L'enquête publique se déroulera à la mairie de Saint-Saturnin-du-Bois, pendant 15 jours consécutifs soit du **lundi 9 octobre 2023 au lundi 23 octobre 2023 inclus**, aux jours et heures habituels d'ouverture.

M^{me} Béatrice AUDRAN, inscrite sur liste d'aptitude départementale, est désignée en qualité de commissaire enquêteur et se tiendra à la disposition du public à la mairie de Saint-Saturnin-du-Bois.

Le commissaire-enquêteur recevra en mairie de Saint-Saturnin-du-Bois :

- Le **lundi 9 octobre 2023 de 14 h 30 à 17 h 30**.

- Le **lundi 23 octobre 2023 de 9 h à 12 heures**.

Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête, à feuillets non mobiles, ouvert, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront déposés à la mairie de Saint-Saturnin-du-Bois, pendant toute la durée

à disposition du matériel, sis et e
Ampère-de-la-Corne-Neuve, 17139
Mer, au prix de 80 000 euros. Entré
au 4 septembre 2023.
Les oppositions seront reçues di
légales dans les dix jours de la
« BODACC » par le cabinet Duo S
François-Hennebique, 17140 Lagor

